

Compte-rendu CDEN – 9 décembre 2014

Présents :

Sans voix délibérative :

M. Venant Patrick secrétaire général de la Préfecture

M. Lacan François, DASEN

M. De Balorre Christophe, vice-président du conseil général

M. Viel André, DDEN

Avec voix délibérative :

M. Dumaine Michel, maire de Messei

Mme Blaize Coralie, FSU

Mme Bojanic Alexandra, FSU

M. Charles Laurent, FSU

M. De La Losa Bruno, FSU

M. Hallouard Eric, FSU

Mme Deveau Mathilde, Sud-Education

M. Prunier Patrick, Unsa Education

M. Lefevre Marc, Unsa-Education

Absents :

9 élus d la république sur 10

La FCPE

Mme Catoire Stéphanie, Sud-Education

M. Boisbluche Disier SGEN-CFDT

Avant les lectures préalables, vote des comptes-rendus des CDEN précédents.

Un représentant de la FSU explique que la FSU ne participera pas aux votes des différents PV parce qu'il n'est pas acceptable qu'ils ne soient soumis au vote qu'un an après pour certains d'entre-eux. Il souhaite que les PV soient soumis au vote au CDEN suivant.

Sud décide de suivre ce refus de vote.

6 refus de vote, 3 pour

Lecture des déclarations préalables :

- FSU, (disponible en pièce jointe)
- SNUipp-FSU, (disponible en pièce jointe)
- Sud-Education,

Pas de déclaration préalable pour l'UNSA

PRÉSENTATION DU BILAN DE RENTRÉE PAR LE DASEN :

1- Les rythmes

191 écoles, 152 communes concernés par les rythmes

64 communes éligibles : 50€

89 communes : 90€

Expérimentation dans 10 écoles : NAP sur une après-midi

Revoir les PEDT, le DASEN relancera les écoles.

23 PEDT finalisés(54 communes – 76 écoles)

2 – Le règlement type départemental

circulaire 2014-088 du 9 juillet 2014

Le DASEN ouvre un débat sur le règlement type départemental et aborde les questions diverses sur ce thème.

La discussion est engagée sur différents points avec les interventions des représentants des personnels et du maire de Messei. (absentéisme, intrusion dans les écoles, salubrité, féminisation du document, etc..).

TOUTES LES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS SONT REFUSÉES PAR LE DASEN QUI SE RETRANCHE DERRIÈRE TEXTES ET DÉCRET.

Mais à l'inverse, lorsque la FSU évoque le décret sur le service minimum que le DASEN restreint au cas de grève d'enseignant, le DASEN refuse de s'y conformer.

Il assure même qu'il n'y a jamais un quart des enseignants absents dans les écoles car quand il y a une absence qui ne relève pas de la grève : il utilise sa brigade de remplaçants pour assurer l'enseignement devant chaque élève.

Cette affirmation éloignée de la réalité des faits interroge la FSU. Elle affirme devant le CDEN que l'an passé, de nombreuses absences furent non remplacées.

VOTE sur le règlement type départemental :

Pour : 1

Contre : 8

Abstention : 0

Le maire de Messei explique son vote en pour, il y a eu trop de demandes de précisions ; concernant la sécurité dans les écoles : des contrôles sont faits, des commissions de sécurité existent et visitent les écoles ; les problèmes de sécurité sur le temps scolaire concernent les enseignants et c'est leur responsabilité ; il y a un travail de concertation entre le directeur, les enseignants et la commune, bon sens ; problème d'intrusion, la solution qu'il a adoptée : l'école est fermée et la personne doit s'annoncer avant de rentrer, là encore une concertation a eu lieu.

La FSU a voté contre car aucune remarque n'a été prise en compte et que certains points ne sont pas acceptables.

3 – Bilan de l'année 2013 – 2014

Le taux de maintien a baissé ; effort que le DASEN veut poursuivre (CP : 2,3%, CM2 : 1,4%)

Taux de passages au collège : chiffres comparables au niveau national

Taux de passages au lycée .

Résultats au DNB : 2 813 lauréats (80,9% dans l'Orne – écart net par rapport au taux national)

Résultats au baccalauréat : « l'Orne tire son épingle du jeu » ; « les résultats sont louables pour le bac général » ; des progrès sont à effectuer concernant le bac professionnel.

BTS : nous sommes en deçà du plan académique

Les effectifs dans le 1er degré

Les écoles publiques : -445 élèves dans notre département. L'érosion démographique qui inquiète le DASEN : le profilage de la rentrée laisse penser qu'il faudra prendre en compte cette baisse démographique. Il y aura une prise en compte de la situation rurale de notre académie

Les écoles privées sous contrat : +43 donc pas grand chose de significatif

Les professeurs des écoles stagiaires

73 dans l'Orne (30 + 43)

Le DASEN se réjouit de la qualité de la formation auprès de ces maîtres (ESPE d'Alençon)

Effectifs dans le second degré

Érosion également dans l'académie : collèges et lycées

Les ULIS et les SEGPA ne sont pas pris en compte dans les effectifs collège

Érosion dans les lycées professionnels car plus d'orientation dans les lycées généraux et technologiques.

Lycées généraux et technologiques : augmentation dans l'Orne (suite des études après la 3ème)

La voie professionnelle est aussi une voie d'excellence

4 – Les axes prioritaires pour 2014 – 2015

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans (7 postes répartis sur 7 écoles)

Le DASEN se satisfait du non-refus de la scolarisation d'élèves de moins de 3 ans

« Plus de maîtres que de classes » (11,5 ETP sur 18 écoles)

1 065 élèves en situation de handicap

23 CLIS ; 12 ULIS en collège et 3 ULIS en lycée

91 AVS

365 emplois aidés

Conseil école – collège : instance à vocation pédagogique

Les environnements numériques de travail dans l'Orne : entrée de 6 collèges, 5 lycées

Direction numérique pour l'éducation (DNE)

1 ordinateur pour 7 élèves dans l'Orne ; 1 pour 10 au niveau national ; chiffre favorable mais à relativiser

Point de vigilance

La lutte contre le décrochage scolaire : priorité nationale souhaitée par le ministère

4 plate-formes dans le département

587 jeunes ont été repéré décrocheurs ; 305 jeunes ont été suivis par une plate-forme ;

124 ont un plan de formation

Vigilance également

Le climat scolaire : école bienveillante ; prise en compte de la place de chacun ; souhait d'un climat scolaire le plus serein possible.

L'UNSA note qu'il y a un gain d'élèves en maternelle dans le privé, alors qu'il y a une perte en maternelle dans le public. C'est en lien avec la réforme des rythmes et le problème du mercredi midi.

Le SNUipp-FSU remarque que lors de la présentation des rythmes scolaires, le directeur académique se félicite de la pérennisation du fond d'amorçage. La FSU la trouve nécessaire mais insuffisante.

Concernant le maintien en CM2 et sa forte baisse, se pose le problème de l'orientation en SEGPA sans maintien, il faut que cela soit possible. Il est temps que sur ces orientations, la baisse du taux de maintien soit prise en compte.

La baisse des effectifs dans le public n'est pas négligeable et en comparaison, l'augmentation dans le privé sous contrat est importante. Un questionnement et un bilan sont nécessaires.

Concernant la formation des PES, la FSU ne fait pas le même constat de qualité de la formation. Les 30 du concours exceptionnel sont sur le terrain, ils n'ont pas de formation. Pour les 43 du concours rénové, ceux qui ont déjà leur master (les parcours adaptés), viennent en cours pour faire parfois la même formation

Sur les postes moins de 3 ans : on est loin des annonces du ministère, on a des postes fléchés mais ce ne sont pas des postes spécifiques (que des élèves moins de 3 ans, formation spécifique). Nous demandons l'implantation réelle de ce dispositif dans notre département.

Quant au numérique, s'il y a 1 ordi pour 7 élèves dans le département combien sont en état de marche ?!

Pour le DASEN, il est trop tôt pour faire une analyse des déplacements d'élèves entre le public et le privé. C'est une attention qu'il faut porter : il en sera attentif.

Quant à la question des maintiens et l'orientation SEGPA, elle est complexe pédagogiquement. Il effectue un rappel des dispositifs : PPRE... pour aboutir à une scolarité satisfaisante. C'est une question qu'il faudra se poser... « vous avez parfaitement raison »

Concernant les PES, pour lui, il y a un mieux mais on peut envisager d'aller dans le meilleur. Il rappelle qu'il s'agit d'un nouveau concours et qu'il s'agit d'une année de rodage.

Le directeur académique ne répond pas sur les moins de trois ans malgré notre insistance.

Revenant sur la formation des PES , le SNUipp-FSU reconnaît qu'il y a un mieux mais on part du pire. Même si dans l'Orne, on a fait moins pire qu'ailleurs et qu'elle reconnaît l'effort qu'avait effectué le département sur ce sujet.

5 – Questions diverses : (vous trouverez ci joint celles de la FSU)

De SUD : combien d'emplois CUI dans les écoles, dans les collèges ?

De la FSU : voir questions 7 et 8

Le DASEN ne nous a pas fourni ces listes car elles évoluent perpétuellement. Nous souhaitons malgré tout les avoir.

2014 - 2015 : 275 contrats aidés pour l'accompagnement du handicap (public, privé, 1er et 2nd degré compris)

Emplois administratifs dans les écoles : 56 contrats aidés

Emplois administratifs dans les collèges et lycées : 34 contrats aidés

Les critères de renouvellement des personnels :

- accord de la personne elle-même, accord du directeur, respect des conditions à remplir (lié à l'âge, aux conditions sociales...)

2 sites où il y a eu des demandes spécifiques.

Toutes les écoles qui bénéficiaient d'une aide en bénéficient également cette année. Il y a juste des variations horaires.

Du SNUipp-FSU : Question 2 : Un comité de suivi devait être mis en place en septembre suite à nos demandes répétées : qu'en est-il ?

Le DASEN répond que le CDEN est un comité de suivi comme il l'a déjà signalé plusieurs fois et qu'il existe un groupe d'appui départemental pour suivre la question des rythmes scolaires.

Le SNUipp-FSU rappelle qu'un groupe de travail devait se mettre en place en septembre et que le DASEN s'y était engagé suite aux multiples demandes de la FSU.

Pour le DASEN, il n'y a pas de refus systématique de sa part. Il effectuera une vérification de ses propos.

Le SNUipp-FSU relit alors le PV du CDEN du 23 avril 2014 relatant une réponse effectuée par le secrétaire général sur cette mise en place et les modalités d'organisation qui mettent en évidence cet engagement.

De SUD : 3 questions sur les rythmes (perte public – privé ; fatigue des élèves, remontée vers l'inspection ; gratuité, qualité, quantité des NAP)

Réponse du DASEN : 8 ou 9 demi-journées, il a toujours entendu que la semaine est fatigante, pénible. Quelque soit le dispositif choisi et les discours des chrono-biologistes, on entend que les enfants sont fatigués le soir. Il ne prend donc pas position sur ce discours.

Rentrée 2013 : 216 élèves quittent le public pour le privé ; combien privé vers public ??

Rentrée 2014 : 147 élèves ont quitté le privé pour le public ; 275 élèves ont quitté le public pour le privé

L'UNSA demande ce qu'il en est pour 2012 car il n'y avait pas encore la question des rythmes.

DASEN : en 2013, seulement 9 écoles et celles du Perche étaient déjà à la semaine de 9 demi-journées.

DASEN : trop tôt pour répondre de la qualité, quantité et gratuité des NAP. Il y a certaines choses qui ne conviennent pas, qu'il faudra faire évoluer. Il y a des contenus qui ne donnent pas satisfaction dans certains secteurs. La gratuité : responsabilité des collectivités mais notre école doit montrer un visage de gratuité. Il faut montrer qu'on est attaché à cette gratuité mais il y a la contrainte conjoncturelle des collectivités locales.

Question du SNES-FSU : Qu'en est-il crédits globalisés en collèges qui ont totalement disparus ? Il ne reste qu'une petite enveloppe seulement.

Réponse du DASEN : la dotation 2013 a été limitée au droit de reprographie. Non prise en compte du renouvellement des manuels scolaires car les programmes vont bientôt changer.

Question du SNUipp-FSU : Combien de création des communes nouvelles sont prévues en janvier 2015 et quelles sont les conséquences sur le fonctionnement des écoles ?

Réponse du sous-préfet : il y a 4 ou 5 projets de création, mais pas de vote dans les communes pour l'instant.

L'intérêt est la mutualisation de moyens et de ressources. La création de la commune nouvelle ne change rien de la compétence scolaire.

Pour lui, la mutualisation de moyens est une bonne chose: « l'union fait la force ».

Les dotations sont maintenues pour les 3 années (2014, 2015, 2016) et devraient suite à un amendement être maintenues pendant 3 ans faisant suite à la création des communes nouvelles.

Demande de la part du SNUipp-FSU de la création d'un groupe de travail concernant les équipements des écoles (question 6)

Le DASEN ne veut pas apporter de réponse sur cette question car pour lui cela concerne les élus locaux, c'est à eux qu'il faut s'adresser. Il ne veut pas s'y substituer.

Le SNUipp-FSU rappelle que certains départements l'ont fait ; qu'il s'agit de lister ce qui est souhaitable et que cette charte serait un outil pour les élus comme pour les enseignants, un guide de référence.

Pour le DASEN , les élus sont présents lors des conseils d'école. Dans les écoles françaises, il y a un rapport de proximité entre les élus et l'équipe pédagogique.

Intervention du représentant des DDEN : les DDEN n'ont pas de voix délibérative dans la commission consultative qu'est le CDEN. Toutefois, si un comité de suivi des rythmes se tient, il demande que les DDEN soient présents.

6 – Conseil général

Le Budget a augmenté de 1,77%.

L'enveloppe alloué au fonctionnement des collèges a été bloquée du fait de la baisse des aides de l'état envers les départements . Le budget est donc serré d'autant plus qu'il y a une augmentation des dépenses non compensées par l'État.

C'est la seule enveloppe qui n'a pas baissé mais il ne sait pas ce qu'il en sera pour 2016 . Il y a une augmentation de la dotation en équipements informatiques (renouvellement du

matériel, débit internet dans les collèges...)ainsi qu'un fort investissement pour le développement des espaces numériques de travail dans les collèges.

Question de l'UNSA : Il y a t-il des travaux de rénovation et d'isolation de prévus dans les collèges prévus ? Une aide est-elle prévue pour compenser l'augmentation des charges (chauffage...) des collèges ?

Réponse du conseil général de nombreux collèges ont été rénovés dans le département, ce qui correspond à des efforts très lourds.

Question de l'UNSA : Il semblerait que des fermetures de collèges ruraux soient prévues (ex de Trun) ?

Réponse du conseil général : il s'agit d'une information erronée car il n'y a pas de projets de fermeture de collèges dans le département. La fermeture d'un collège est une décision très compliquée avec beaucoup de conséquences telles que des problèmes de transports, (trajets, durées ...), capacité d'accueil des collèges environnants, etc..

Le CDEN est clos.